DoP (declaration of performance)
Déclaration de performance
Nr. 955.1.1

eurocol

955 WANDOSTUC

1. Identification unique	Chaque emballage est doté d'un numéro de lot unique qui renvoie aux spécifications établies pour cette masse d'égalisation.	
2. Désignation	Forbo Eurocol 955 Wandostuc : masse d'égalisation à base de ciment et à prise rapide pour murs.	
3. Application	Pour l'égalisation et la réparation de murs à base de ciment et d'autres murs pierreux, tels que béton, béton cellulaire, brique de sable calcaire, ainsi que de murs en plâtre, tels que carreaux de plâtre, blocs de plâtre, etc., qui doivent recevoir un carrelage. Applicable dans des situations intérieures dans des épaisseurs de couches de 2 à env. 50 mm. Convient aussi pour applications avec un spray-gun.	
4. Nom et adresse de contact fabricant	*Forbo Eurocol Nederland B.V.* *Industrieweg 1-2* *NL-1521 NA Wormerveer Pays-Bas* *Tél. +31 75 6271600* *Courriel : info.eurocol@forbo.com*	
5. Nom et adresse de contact autorisé	Non applicable	
6. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances	4	
7. Activité de l'organisme de certification notifié tel que requis par la norme harmonisée	Non applicable	
8. Évaluation technique Européenne	Non applicable	
9. Performance déclarée	GP-CSIV selon NEN-EN 998-1:2010 ; mortier d'enduit polyvalent à résistance accrue à la pression (CSIV) pour une utilisation sous du carrelage dans des situations intérieures.	
Caractéristiques essentielles	Performance	Méthode d'essai
Densité apparente sèche	1300 Kg/m³	NEN-EN 1015-10:1999+A1:2007
Résistance à la pression après 28 jours	CSIV = > 6 N/mm²	NEN-EN 1015-11:1999+A1:2007
Adhérence initiale	1.2 N/mm²	NEN-EN 1015-12:2000
Coefficient de conductivité thermique	λ 0,27W/mK	NEN-EN 1745:2012 tabel A.12
Réaction au feu du matériau	Classe F	NEN-EN 13501-1:2007+C1:2009
Dégagement de composants dangereux	voir FDS	
La présente déclaration a été rédigée selon l'Annexe ZA de NEN-EN 998-1:2010.		
10. La performance des points 1 et 2 sont compatibles avec le produit décrit spécifiée au paragraphe 9 rendement. Cette déclaration de performance est établie sous la seule responsabilité de l'en ARTICLE CI fabricant 4.		
	Wormerveer, 09-11-2016 signé: ing. T.W. Breeuwer; Manager R&D	